

DÉPARTEMENT DU CALVADOS  
Commune de CONDE EN NORMANDIE  
"Commune déléguée CONDE SUR NOIRREAU"

Rue du Pont Cel

Projet de Pôle médical

**SCHEMA DE PRINCIPE DE DIVISION**

Cadastre : (avant DMPC)  
Section CD n° 8  
Contenance cadastrale : 26a 20ca

Indice	date	Nature du plan / modification	établi par	validé par
A	04.07.2022	Projet de division	S.B.	Gu.D.

Dossier n° : PRJ CD 8

Echelle : 1/500°



SEMAIRIE-ARONAY  
COMITE D'UNION DE LA COMMUNE

**PONT-LEVEQUE** - Bureau principal  
9, Place du Bras d'Or  
14 130 Pont-LeVéque

**CAEN** - Bureau secondaire  
102 Ter, Avenue Henry Chéron  
14 000 Caen  
Responsable : Guillaume Doligez

**FALAISE** - Bureau secondaire  
44, rue Georges Clémenceau  
14 700 Falaise  
Responsable : Jean-Marc Plénot

**ARGENTAN** - Permanence  
Espace Bee Cowork - 1 rue de la Paix  
Place des Trois Croix - 61 200 Argentan  
Responsable : Jean-Marc Plénot  
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30  
Et les autres jours sur rendez-vous

Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40 - contact@amengo.fr - www.amengo.fr

Successeurs de Gerçais DOLIGEZ - Gustave LUBAC - Maurice BIZET - Michel BRILLAND - Raymond CLEMENCEAU  
SELAIR au capital de 36 280€ - RCS Lisieux : 442 135 976 00045  
TVA Intracomm: FR764442135976 - NAF71124 - N°inscription OGE : 2002C200010

**AMÉNAGÉO**

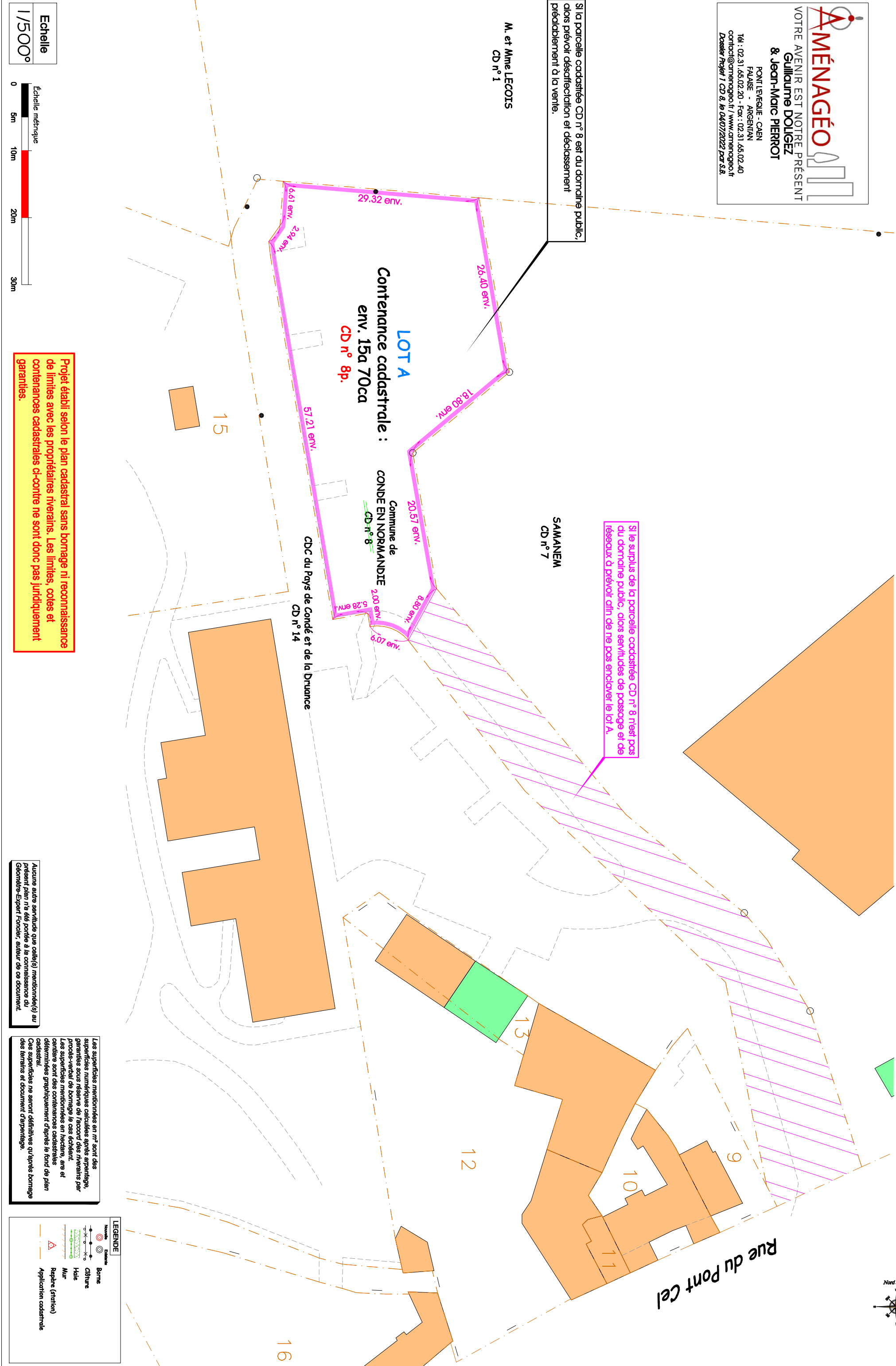
VOTRE AVENIR EST NOTRE PRÉSENT  
**Guillaume DOUGÉZ**  
**& Jean-Marc PIERROT**

PONT L'ÉVÈQUE - CAEN  
 FALAISE - ARGENTAN  
 Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40  
 contact@amenageo.fr / www.amenageo.fr  
 Dossier Projet / CD & le 04/07/2022 par S.B.

Si la parcelle cadastrée CD n° 8 est du domaine public, alors prévoir désaffectation et déclassement préalablement à la vente.

M. et Mme LECOTIS  
CD n° 1

Si le surplus de la parcelle cadastrée CD n° 8 n'est pas du domaine public, alors servitudes de passage et de réseaux à prévoir afin de ne pas enclaver le lot A.



Projet établi selon le plan cadastral sans bornage ni reconnaissance de limites avec les propriétaires riverains. Les limites, cotes et contenances cadastrales ci-contre ne sont donc pas juridiquement garanties.

Aucune autre servitude que celle(s) mentionnée(s) au présent plan n'a été portée à la connaissance du Géomètre-Expert Foncier, auteur de ce document.

Les superficies mentionnées en m² sont des superficies numériques calculées après arrondissement, garanties sous réserve de l'accord des riverains par procès-verbal de bornage le cas échéant. Les superficies mentionnées en hectares, ares et centiares sont des contenances cadastrales délimitées graphiquement d'après le fond de plan cadastral. Ces superficies ne sont définies qu'après bornage des terrains et document d'arpentage.

**LEGENDE**

- Niveau
- Bornes
- Clôture
- Halle
- Mur
- Repaire (station)
- Application cadastrale

**Echelle**  
 1/500°

Echelle métrique

0 5m 10m 20m 30m